



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

DGAS, DRH, laboratoire, crèche... Revalorisation de l'IFSE de la filière médico- sociale et para-médicale. Retour sur l'assemblée générale du 25 janvier 2024

C'est extrêmement nombreux que les professionnels de la filière médico sociale et paramédicale se sont réunis en visio jeudi dernier pour évoquer de nouveau la question de la juste revalorisation de l'IFSE socle. Nous avons pu revenir ensemble sur la différence entre une IFSE socle et les majorations, sur les niveaux de montant historiquement plus faibles que la filière technique et sur la faiblesse des écarts existants entre les montants octroyés aux cadres d'emploi de la filière medico-sociale de agents catégorie A et administrative B.

Si, lors de notre rencontre annuelle avec Madame la Présidente, la juste revalorisation semblait être un sujet partagé, le calendrier et les montants restent plus que flous.

Le 22 novembre dernier, la CGT et la FSU avaient porté à l'attention de la Direction Générale des Services l'exigence de voir ouvrir des négociations dans les meilleurs délais.

À ce jour, il semblerait que la collectivité mise sur un calendrier reporté...

Il ne sera décemment pas possible d'accepter des montants socles inférieurs à ceux de nos camarades et collègues de la filière administrative B alors que de nombreux agents de la filière médico-sociale et para-médicale sont désormais A.

Ainsi, les nombreux agents présents à cette assemblée générale ont décidé, tous cadres d'emplois confondus, ASE, infirmiers, psychologues, puéricultrices, médecins, EJE, conseillers socio-éducatif, sage femmes, auxiliaires de puériculture, manipulateurs radio, techniciens de laboratoire, cadres de santé, orthophonistes... d'exiger une rencontre dans les meilleurs dé-

lais et de se réunir en présentiel.

le mardi 6 février 2024 de 14h00 à 17h00

à l'Hôtel du Département en salle à 1123 C pour restituer les axes de stratégie mise en exergue à l'assemblée générale du 25 janvier 2024 et mettre en œuvre les décisions actées de façon collégiale.

Un plan d'action vous sera proposé.

À cet effet 3 heures d'information syndicale ont été déposées par nos soins.

Spécial protection de l'enfance

Comme convenu lors de l'assemblée générale du 11 janvier, un rendez-vous a été demandé par nos organisations syndicales à Madame la Chargée de mission en France. **Celle-ci reçoit nos organisations et une délégation de personnels le lundi 12 février de 9h00 à 10h00.** N'hésitez pas à vous faire connaître pour y participer.

À VOS AGENDAS...

Rdv nombreux le mardi 6 février 2024 de 14h00 à 17h00 à l'Hôtel du Département en salle A 1123 C

Les agents de la DPMISP se réuniront avec la CGT et la FSU le 1^{er} février 2024 de 14h00 à 17h00 à l'Hôtel du Département pour faire suite à l'Assemblée Générale du 9 janvier 2024.